

Camp Éclaireuses Éclaireurs De France

Groupe Montagne



Lutin.es, Louveteau.ettes & Éclé.es 2018 à la ferme de Kercaudan (29)



Pour les Lutin.es (6-8 ans) du 11 au 25 juillet 2018 – 440 €
(420 € à partir du 2ème de la même fratrie)

Pour les Louveteau.ettes (8-11 ans) du 8 au 25 juillet 2012 – 560 €
(540 € à partir du 2ème de la même fratrie)

Pour les Éclé.es (11-15 ans) du 8 au 25 juillet 2012 – 560 €
(540 € à partir du 2ème de la même fratrie)

RENCONTRE ET PRESENTATION DU CAMP : LE 18 JUIN à 20h00

PERMANENCE A. SAVARY RENNES



Pour la préservation de la planète, n'imprimer que les pages 15 à 19 (ou 20 pour l'adhésion)

Table des matières

Table des matières.....	2
Avant-propos.....	3
Liste des documents à retourner pour le 15 juin.....	4
Présentation du camp.....	5
Dates.....	5
Description du camp.....	5
Projet pédagogique de ce camp.....	5
La vie quotidienne.....	7
Dossier Parents.....	8
Équipe de direction.....	8
Contact des organisateurs.....	8
Adresse postale du camp.....	8
Tarifs et modalités de paiement.....	8
Conseils pratiques.....	9
Sécurité Infirmierie.....	10
Réglementation.....	11
Texte de la fixhe d'explo pour les aux éclé.es.....	12
Conseils aux éclé.es.....	12
Consignes.....	12
Liste des vêtements et objets à emporter au camp.....	13
Conseils pratiques.....	14
Dossier d'inscription à transmettre.....	15
Fiche d'inscription enfant.....	15
Fiche d'inscription Parents.....	16
Autorisation pour l'exploration (pour les éclé.es).....	17
Fiche sanitaire de liaison.....	18
Fiche d'adhésion 2017/2018.....	20
Annexe aides possibles aux familles pour les séjours de vacances (MAJ 2011).....	21

Avant-propos

Le camp est un moment fort pour tous ceux qui participent à l'aventure éclée. Les jeunes vont vivre une nouvelle expérience pleine de rebondissements.

Cette année nous avons décidé d'organiser un camp de groupe, qui rassemblera les branches lutin.es, louveteau.ettes et éclé.es du groupe Montaigne, pour souder une équipe nouvelle et réfléchir à ce qui nous définit.

C'est en lien avec les valeurs des EEDF et en continuité avec les week-ends de cette année que le camp sera organisé à la ferme de Kercaudan.

Adresse : 868 Kercaudan bourg

29930 Pont-Aven

3 « villages » seront installés l'un avec les éclé.es l'autre avec les louveteau.ettes, et le 3ème avec les lutin.es. L'encadrement sera assuré par une équipe de respons rennais.

Pour mener à bien ce projet nous avons besoin de votre participation. **Je vous rappelle que tout le monde est bénévole** et que pour faire vivre aux enfants une aventure, qui je pense, restera longtemps dans leurs esprits, **la mobilisation de toutes les familles est importante.**

- Rassembler les inscriptions
- Préparer l'intendance
- Préparer et transporter jusqu'à Kercaudan 3 tonnes de matériel
- Monter le camp,
- Aider à l'intendance quotidienne,
- Démontez le camp
- Ranger le matériel au retour.

N'ayez crainte ce n'est pas impossible. Il suffit que chacun.e s'investisse un peu, beaucoup, à la folie..... La plus petite participation est importante ne la négligez pas. Merci d'avance pour la chance que vous donnerez à nos enfants.

Les responsables du camp :

Rafael et Loïc

Dans ce dossier vous trouverez les pages d'inscriptions, fiche sanitaire, la liste des affaires à emporter, une liste des aides financières au départ en camp, une fiche-calendrier d'inscription pour l'intendance pendant le camp, ainsi que les différentes dates de mobilisation.

(le prix du séjour ne doit pas être un frein au départ d'un enfant; une enveloppe d'aide financière est prévue pour les familles qui éprouvent des difficultés. Vous pouvez contacter Loïc.)

Pour répondre à toutes vos questions :

Réunion parents :

Présentation du camp

Le lundi 18 JUIN à 20h à la Permanence A. Savary

Liste des documents à retourner pour le 15 juin

- dossier d'inscription
- Inscription parents
- Fiche sanitaire de liaison, photocopie de la carte vitale et de l'attestation de la sécurité sociale, à nous retourner au plus tard le jour du départ
- Les aides au départ en vacances
- Le règlement
- **Pour les non-adhérents aux EEDF : prévoir un chèque d'adhésion annuelle et la fiche d'adhésion remplie (en annexe)**

ATTENTION : L'inscription définitive ne sera prise en compte qu'après réception du dossier complet

.....
La présence des parents est indispensable pour l'organisation en amont du camp !
Voici quelques dates importantes pour lesquelles nous avons besoin de vous tou.te.s !!!

Le mercredi 13 juin de 14h - 20h+ : après-midi/soirée prépa. matos

Le dimanche 17 juin de 10h - 17h : journée prépa. matos

Le mercredi 20 juin de 14h - 21h+ : après-midi/soirée prépa. matos

Le samedi 23 juin de 10h - 17h : journée prépa. matos

Le lundi 25 juin de 18h - 22h : soirée prépa. matos

Le vendredi 29 juin de 14h – 22h (si besoin) : chargement du camion

Les 30 juin et 1^{er} juillet : montage du camp à Kercaudan

Les 24 et 25 juillet : démontage du camp et rangement

Présentation du camp

Dates

Le camp se déroulera du 8 au 25 juillet 2018 pour les éclé.es et les louveteau.ettes.

Les lutin.es arriveront le 11 juillet et repartiront avec le groupe le 25 juillet.

Le transport aller se fera en co-voiturage et sera organisé par mail/framadates 2 semaines avant le départ.

Le retour se fera en car et les enfants seront attendus à partir de 16h à la Permanence de Rennes.

Description du camp

La ferme de Kercaudan est située à Nizon, dans la commune de Pont-Aven, de là nous sommes à 9 kilomètres de la côte et à 4 du centre ville.

Les alentours de la ferme sont parcourus de chemins de randonnées et de secteurs boisés.

La propriété s'étend sur 15 hectares, certains sont exploités pour le maraîchage, d'autres des prairies dont certaines sont fauchées régulièrement.

Il y a également des espaces boisés et un ruisseau ombragé peu profond avec de larges berges à certains endroits.

Le camp sera installé à une centaine de mètres des bâtiments de la ferme dans une clairière, ce qui nous offre des espaces ombragés ainsi qu'un point d'eau et d'électricité.



Projet pédagogique de ce camp

La vie quotidienne et les activités seront organisées en suivant le projet éducatif des EEDFs.

Trame

L'imaginaire occupera une place importante que ce soit lors des activités des veillées ou des temps de jeu, mais aussi ponctuellement pour rythmer la vie quotidienne.

Les activités et la trame ont été imaginées ensemble et la cohérence sera donc forte. La trame a été imaginée en relation avec la grille des camps EEDF et la liste d'activités que l'équipe d'animation souhaite mettre en place.

Ses avancées ponctueront le camp et tiendront les jeunes en haleine jusqu'au dernier jour de camp.

Intentions éducatives (certaines ne concernent que la branche éclé)

Les éclé.es vivront en équipages mixtes ; ils seront autonomes au maximum sur les temps de vie quotidienne et sur les services.

Les équipages seront faits de telles manières à ce que la coéducation, l'entraide et les échanges soient une réalité.

Les responsables seront présents et vigilants de manière à encourager et faciliter ce développement vers une grande autonomie.

La gestion de la vie quotidienne et des services, l'installation de leur coin de patrouille, l'élaboration de leur explo ou bien d'activités à destination d'autres jeunes seront autant de temps de réflexion et de prise de décision en petits groupes. Les valeurs de la coéducation, de la laïcité et de la démocratie seront ici mises à l'honneur.

L'écocitoyenneté est également une des valeurs éclées importante et il nous semble qu'un camp d'été est un moment privilégié pour apprendre à connaître et à comprendre le monde. A travers les randos, les explos, les levers-nature par exemple, mais tout simplement en vivant dans un milieu naturel et en harmonie avec celui-ci.

Être acteur de leur camp permettra également aux jeunes de soulever des problématiques qui pourront ensuite être abordées en temps spi (accès à l'eau potable, consommation de viande, vivre sans téléphone, impact sur l'environnement,...). Un temps spi (pour spirituel) est un temps de réflexion en commun sur la société et le monde qui nous entoure.

Il sera fait un effort sur le choix de nos aliments (local au maximum et bio dans la mesure du possible), sur le choix de nos produits (vaisselle, shampooings et gels douches et crème solaire non-nocifs pour l'environnement ou le moins possible), sur le choix de nos activités et modes de déplacement (choisis autour du lieu de camp et accessibles à pied au maximum, explos pédestres ou via transports en commun privilégiés).

Une consommation responsable de nos ressources (eau, bois, électricité, ...) sera également faite via l'utilisation de foyers économes, de systèmes de douches solaires et une consommation d'eau raisonnée.

Des activités d'ordre scientifique ou à visée d'éducation à la nature pourront être mises en place (mini-éolienne, construction de foyers économes, de systèmes de récupération de chaleur, matinée d'observation d'éveil de la nature, découverte des plantes comestibles...).

Les valeurs peu ou pas abordées ici seront tout de même respectées et mises en œuvre tout au long du camp, notamment la laïcité, la solidarité et la démocratie.

Quelques rappels indispensables

Conformément à la loi, le tabac, l'alcool et tout autre stupéfiant sont formellement interdits

Les histoires de cœurs doivent rester dans les limites du raisonnable.

La vie quotidienne

Aux éclaireurs, les animateurs s'appellent « respons ». Ce n'est pas simplement pour affirmer une différence. Ils ont toute l'année, mission de bâtir des projets destinés aux enfants et aux jeunes, pour faire vivre les idées qui nous animent et doivent se former en conséquence. Soucieux de préserver les relations créées toute l'année avec les enfants, l'encadrement des camps est assuré principalement par des responsables ayant animé les groupes toute l'année EEDF.

Hébergement

Dès le plus jeune âge, nous apprenons à l'enfant à camper dans de bonnes conditions, se protéger du froid, savoir dormir et se réveiller sans gêner les autres (bruits, lampes...)

Couchage



Les tentes des lutin.es et louveteau.ettes seront organisées dans leur village respectif.

Les éclé.es organisent leur campement par équipage, en utilisant des tentes « patrouille » (canadiennes) de 6 à 8 places, non-mixtes.

Les tentes permettent à chacun de garder près de soi son sac et ses affaires.

Des lingeeries sont prévues pour stocker le matériel et ranger les vêtements dans chaque village.

Repas

Ils se préparent et se déroulent à l'extérieur, dans le coin de patrouille pour les éclé.es, abrité sous toile lors de l'installation. Une solution de repli dans un hangar est prévue en cas de très mauvais temps.



Les douches

Des temps de douche et de toilette sont aménagés chaque jour pour répondre aux **besoins d'hygiène** et de propreté des garçons et des filles.

Les toilettes sèches

Le camp sera équipé de 3 blocs de toilettes sèches. 2 blocs communs entre les villages lutin.es et louveteau.ettes, et un bloc dans le village des éclé.es.

Les anniversaires seront fêtés pendant le camp.

Dossier Parents

Équipe de direction : François et Julie

Contact des organisateurs :

Groupe Montaigne RENNES
Rafael Diaz Maurin / Loïc Guillouet
06 63 59 17 96 / 06 61 94 61 72

En cas d'urgence pour joindre le camp passez par les organisateurs

Adresse postale du camp

Camp EEDF Montaigne
ferme de Kercaudan
868, Kercaudan-Bourg
29930 Pont-Aven

Tarifs et modalités de paiement

Le prix total du camp :

- pour les louveteau.ettes et les éclé.es est de 560 € (540 € à partir du 2ème d'une même fratrie).
- pour les lutin.es est de 440 € (420 € à partir du 2ème d'une même fratrie).

Prévoir en sus l'adhésion aux Éclaireuses et Éclaireurs de France si non-inscrit.

Le montant est à verser dans son intégralité à l'inscription en un seul chèque ou en 3 chèques qui seront encaissés en juin, juillet, août

Si un justificatif vous est demandé (CE ou autre), il vous sera fourni sur demande.

Des aides au départ en vacances peuvent être accordées par différents organismes (CAF, JPA,...). Contacter la permanence pour avoir plus d'informations, (quelques informations datant de 2011 en annexe).

L'ensemble du dossier d'inscription et le paiement est à transmettre avant le 15 juin 2018

Ces pièces sont à transmettre par la poste à :

Céline Turpin, 2, impasse Paul Cézanne 35830 BETTON

- Fiche d'inscription définitive
- Règlement du solde du camp (chèque, espèces, chèques vacances)
- Fiche sanitaire de liaison
- Fiche explo (pour les éclé.es seulement)
- Attestation d'aisance aquatique (en raison du délais court, l'attestation peut être fournie plus tard)
 - Attestation de sécurité sociale (ou photocopie de la carte vitale)

Attention : les enfants dont le dossier ne sera pas complet ne pourront pas partir.

Conseils pratiques

Toutes les affaires doivent être marquées au nom de l'enfant.

Sac à dos

1 - Rien n'est imposé, c'est à vous de choisir, il faut juste se rappeler que sous tente, il n'y a pas d'armoire, et donc tous les jours, les enfants fouillent dans leurs bagages pour trouver rapidement ce dont ils ont besoin. Il faut que le rangement soit pratique. Confectionnez des sachets (en tissus de préférence) pour ranger les vêtements par catégories, la dimension de chacun sera adaptée et une inscription facilitera les recherches.

Affaires personnelles et vêtements

Sous la conduite des responsables, les enfants gèrent eux-mêmes leur linge. Les tâches de lavage, séchage et rangement sont organisées de façon que chaque enfant dispose toujours de linge propre tout au long du camp. Un sac à linge sale (fourni par vos soins) est nécessaire pour séparer les affaires usées des propres. Tous les vêtements et objets sont à marquer au nom et prénom de l'enfant.

2 - Maillot de bain : dans notre camp, utilisé pour la douche et la toilette.

3 - Chaussettes : éviter les matières synthétiques (coton de préférence) et préférer les chaussettes de couleur (les blanches beaucoup plus salissantes et très répandues).

4 - Chaussures de marche : Les chaussures doivent surtout prendre la cheville et être crantées pour éviter les dérapages ! On trouve des chaussures légères de randonnée à partir de 30 €.

5 - Chapeau ou casquette : **OBLIGATOIRE**, bien le ou la marquer du prénom de l'enfant. Nous conseillons d'apporter des lunettes de soleil, permettant de se protéger les yeux, surtout lors des randonnées. La crème solaire respectueuse de l'environnement sera fournie par le camp.

Rappel : nous ne partons pas faire un défilé de mode, il n'est pas nécessaire d'acheter des vêtements neufs ou de marque : les enfants auront peur de jouer et de se salir dans des vêtements pas adaptés, nous allons vivre beaucoup dehors, dans la nature.

6 - Gilet de sécurité Fluo : Pour les promenades en cas de marche sur route. Permet aussi de baliser les jeux ou les camps.

Couchage

7 - Tapis de sol : matelas mousse (ou tapis auto-gonflant), mais pas de matelas pneumatique (trop lourd et encombrant et on a froid dessus !) que l'on trouve en grande surface ou en magasin de sport, (environ 4 €) Obligatoire pour l'isolation du froid.

8 - Sac de couchage : à l'achat attention aux températures minimales indiquées. Difficile de trouver un duvet de qualité moyenne à moins de 45 euros - prendre tout de suite une taille adulte, un duvet est fait pour durer.

9 - Sac drap « à viande » : permet de protéger le duvet, et de gagner quelque degré de protection contre le froid. L'idéal est de le faire soi-même (en drap de coton).

Repas

11 - Gamelle **obligatoire** : nous l'utilisons pendant trois semaines. Prévoir en plus un verre en plastique, des couverts.

12 - Couteau : l'usage du couteau en dehors des repas sera soumis à l'obtention d'un permis "Couteau".

Le courrier

Vous disposerez d'un numéro de téléphone pour contacter les organisateurs qui seront en contact quotidien avec l'équipe de direction du camp. Nous privilégions le contact courrier pour la communication avec vos enfants. Merci de lui envoyer des nouvelles régulièrement. Les colis ne sont pas nécessaires ni bienvenus, gardez vos surprises pour le retour en famille.

13 - Papier à lettres & enveloppes : Préparer les enveloppes timbrées au nom du destinataire avant le départ.

Argent de poche

14 - Pendant le camp, L'argent de poche sera conservé par l'équipe d'animation et distribué aux enfants lors des éventuelles occasions de faire des achats. Les occasions étant rares, il est inutile de prévoir une grosse somme : **10 € max.**



Téléphone

Les téléphones portables ne sont pas souhaités sur le camp en dehors des temps d'explo pour les éclé.es. Ils seront « réquisitionnés » et ne seront accessibles aux enfants qu'à certains moments.

Les responsables sont également encouragés à ne pas se servir de leurs téléphones en dehors des besoins de communication avec le reste de l'équipe (aspect pratique).

Contact avec les familles

Dans la mesure du possible, des nouvelles et des photos seront mises en ligne sur le site du groupe de Montaigne (<http://montaigne.ecles.fr>)

Et aussi, important

Il est déconseillé d'apporter des objets précieux. Ils resteront sous la seule responsabilité de leur propriétaire.

Il est interdit de recevoir des colis de friandises pendant la durée du camp. Le cas échéant, ils seront restitués en fin de camp.

Le camp est centré sur les activités de plein air : nul besoin de consoles de jeux ou autres appareils électroniques (musique, photo...). Le cas échéant, ils seront conservés par les respons et restitués à la fin du camp. Ils restent sous la seule responsabilité de leurs propriétaires et rien n'est prévu pour les recharger.

Sécurité Infirmerie

Une infirmerie gérée par des responsables formés Premiers Secours C1 permettra d'assurer le suivi des petits bobos.

Pour les soins nécessitant une intervention qualifiée, un médecin de proximité est prévu. Nous demandons que la fiche sanitaire soit remplie le mieux possible par vos soins. Elle est confidentielle et indispensable pour faire le lien avec un médecin sur place. Elle délivre des informations nécessaires pour toute hospitalisation éventuelle et nous renseigne sur les traitements, régimes qui peuvent être suivis par l'enfant.



Dans la plupart des situations, nous assurons l'avance des frais engagés.

Nous vous adressons dès le retour le document de sécurité sociale pour votre caisse primaire d'assurance-maladie. Dans tous les cas dès lors que l'enfant est victime d'un problème de santé sérieux, la famille est prévenue par le directeur de camp.

Réglementation

Toutes nos activités sont réglementées par la législation en vigueur propre aux associations de scoutisme agréées et reconnues par le ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (tous nos camps font l'objet d'une déclaration préalable auprès des services de l'État).

Les copains, amis et autres non inscrits au camp ne seront pas acceptés sur le camp pour des raisons évidentes de sécurité et d'assurance.

Tabac

L'accès au tabac est interdit aux mineurs de moins de 16 ans. En aucun cas, un animateur ne fournira du tabac à un jeune. Ce serait un motif de renvoi pour les enfants.

Les animateurs ont interdiction de fumer à la vue des enfants.

Alcool

De même que pour le tabac, l'alcool est interdit à la vente et à la consommation pour les mineurs. En aucun cas, un animateur ne fournira de l'alcool à un jeune.

De même que le tabac, ce serait un motif de renvoi pour les enfants.

Produits stupéfiants

Faut-il vraiment en parler ? Ce serait un motif de renvoi pour les enfants comme pour les encadrants.

Sexualité

S'il y a histoire de cœur lors du séjour, ce dont nous ne doutons pas chez les éclé.es, les animateurs ne manqueront pas de s'en rendre compte. Les protagonistes seront alors vus à part, un par un, et avertis que les relations sexuelles ne sont pas encouragées. Sans stigmatiser, il leur sera dit que ce n'est pas l'endroit. Il faudra également veiller à ce que les comportements des uns et des autres restent corrects et ne gênent pas au bon fonctionnement de la vie du camp.

Toutefois, des moyens de prévention restent mis à disposition (préservatifs).

Les relations entre jeunes et animateurs sont absolument interdites.

Transports

A titre exceptionnel (météo, problèmes d'explo), les enfants peuvent être transportés dans les véhicules de l'équipe d'encadrement.

Texte de la fiche d'explo (pour les éclés.es)

L'exploration consiste, pour de petits groupes de jeunes, un équipage (6 ou 7 jeunes), à partir pour de courtes périodes et sans encadrement afin de réaliser un projet à caractère éducatif.

Elle permet aux jeunes de vivre une réelle expérience de l'aventure et de l'autogestion.

L'exploration est organisée en réunissant toutes les conditions de sécurité pour les participants.

Cette activité respecte les règles suivantes fixées par nous même, par le Scoutisme Français et par l'instruction N°03-020, de janvier 2003, du ministère de la Jeunesse et des Sports :

- Tous les jeunes ont 11 ans ou plus.
- L'exploration ne peut dépasser 3 nuits (dans les faits, 1 à 2 nuits seulement).
- Chaque équipage est assuré de ses moyens d'hébergement et d'alimentation avant le départ et reçoit une somme d'argent en conséquence.
- L'autorisation de départ est donnée par le responsable de camp ou l'un de ses adjoints après avoir approuvé les conditions de préparation d'organisation et de déroulement de cette activité, en particulier l'itinéraire, les lieux de couchage et les repas prévus.
- Un membre de l'équipe d'encadrement peut être joint à tout moment et est disponible pour intervenir si nécessaire auprès d'un groupe d'exploration.

Nous organiserons une explo durant le camp si toutes les conditions sont réunies (autonomie des équipages, responsabilisation des Eclés, lieux d'accueil et itinéraires garantis...).



Conseils aux éclés.es

Courrier

Tu aimes recevoir du courrier ? Alors écris !

Argent de poche

Ton argent de poche sera gardé par les respons qui te le remettront si nécessaire.

Téléphone, consoles, appareils photos

Il est déconseillé d'apporter des appareils électroniques au camp. Le cas échéant, ils seront conservés par les respons et restitués à la fin du camp. Ils restent sous la seule responsabilité de leurs propriétaires et rien n'est prévu pour les recharger.

Consignes

Alcool et tabac sont formellement interdits.

S'il y a histoire de cœur lors du séjour, ce dont nous ne doutons pas, les animateurs ne manqueront pas de s'en rendre compte. Ils te rappelleront que seuls les flirts sont autorisés en camp Eclés.

Les comportements des uns et des autres doivent rester corrects et ne pas gêner le bon fonctionnement de la vie du camp.

Le respect des autres est une pierre angulaire du comportement en camp. Il devra être appliqué en toute circonstance.

Dossier Eclés, Louveteau.ettes et Lutin.es

Liste des vêtements et objets à emporter au camp

Légende :	Lut = 6-8 ans X = conseillé	Lou = 8-11 ans O = Obligatoire	ECLE = 11-14 ans ? = à voir avec l'enfant
-----------	--------------------------------	-----------------------------------	--

CONS EIL À LIRE	VÊTEMENTS ET OBJETS À EMPORTER	QUANTITÉ SOUHAITAB LE	L U T	L O U	E C L E	POINTAGE MAISON	POINTAGE RETOUR
	Tee-shirts	6	X	X	X		
	Pull chaud ou fourrure polaire	2	X	X	X		
	Jogging	1 - 2	X	X	X		
	Pantalon	2 - 3	X	X	X		
	Shorts	3	X	X	X		
	Slip/culotte	7	X	X	X		
1	Maillot de bain	1	O	O	O		
2	Chaussettes	6	X	X	X		
	Pyjama	2	X	X	X		
	Ciré ou anorak ou coupe vent imperméable	1	O	O	O		
	Trousse de toilette complète (1 brosse à dent, 1 dentifrice BIO)	1	O	O	O		
	+ stick à lèvres	1	X	X	X		
	+ gant de toilette	2 - 3	X	X	X		
	Serviette de toilette	2	X	X	x		
	Drap de bain assez grand	1	X	X	x		
	brosse à linge	1	O	O	O		
3	Chaussures de marche ou montantes	1 paire	x	x	O		
	Bottes si besoin	1 paire	X	X	?		
	Tennis ou baskets et/ou sandales	1 paire	X	X	X		
4	Chapeau ou casquette	2	O	O	O		
	Lunettes de soleil		X	X	X		
	Mouchoirs tissus et/ou papier	4 ou 5 paquets	X	X	X		
	Serviettes de table	2	X	X	?		
	Torchons de vaisselle	2	O	O	O		
	Sac à linge sale en tissu	1	X	X	X		
5	Matelas mousse	1	X	X	X		
5	<i>Sac de couchage</i>	1	X	X	X		
5	Sac drap de protection du duvet (sac à viande)	1	X	X	X		
6	<i>Sac à dos de 60 litres sauf pour les lutin.es</i>	1	X	X	O		
	Sac à dos plus petit		O	O	X		
	Gourde	1	O	O	O		
7	Jeu de gamelles alu / couverts / bol+sac (rangement) + couteau	1	O	O	O		
	Lampe de poche + piles neuves	1	O	O	O		
8	Papier à lettre + enveloppes + crayon		X	X	X		
8	Livres ou BD marqués au nom de l'enfant	1 - 2	X	X	?		
8	Nounours ou « doudou »	1	?	?	?		
	Traces d'étoiles / Hors piste	1	X	X	?		
9	Foulard	1	X	X	X		

Le savon et shampoings BIO sont fournis par le camp

**LES PRODUITS ANTI POUX SERONT FOURNIS !
PENSEZ À VÉRIFIER LES TÊTES AVANT LE DÉPART !!!**

Chaque enfant possédera un double de cette liste sur le camp
Merci de faire le sac ou la valise avec les enfants

Dossier d'inscription à transmettre

Fiche d'inscription enfant

NOM :PRENOM :

Je soussigné(e) Père Mère Tuteur

Adresse :

.....

Code postal Ville

N° tél. :

N° tél. Portable :

Adresse mail.....

N° de Sécurité Sociale :

N° CAF/MSA :

Nom de la CAF/MSA :

- Autorise mon enfant (NOM et PRENOM) :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

**à participer au camp organisé par les EEDF, groupe Montaigne,
du 08/07/2018 au 25/07/2018 à la ferme de Kercaudan (29)**

- Autorise les organisateurs à diffuser les images de mon enfant prise lors du camp dans d'éventuelle parution dans la presse ou sur le site internet du groupe,
- Autorise les organisateurs à transporter mon enfant dans des véhicules personnels, dans des cas exceptionnels ;

Je verse le règlement complet du camp à l'inscription soit€

J'échelonne le paiement de la participation au camp en 3 chèques

Soit chèque 1 :€ chèque 2 :€ Chèque 3 :€

Observation particulière concernant l'enfant :

Vous avez la possibilité de régler le solde de différentes façons, en une ou plusieurs fois.

Date :Signature du (des) représentants légaux:

Fiche d'inscription Parents

Les parents au cœur du projet

Parce qu'aux Éclaireuses et Éclaireurs de France, c'est ensemble (enfants, parents, responsables d'animation) que nous construisons le projet ;

Parce que vous êtes des acteurs principaux ;

parce que **nous avons besoin de vous** :

Nous faisons un appel à toutes les bonnes volontés désireuses de partager le projet de l'association quelques jours.

Nous recherchons une équipe de parents, pour nous aider dans la logistique du camp (intendance, cuisine, lingerie...).

Il n'est pas nécessaire que son enfant soit participant.

Pendant toute la durée du camp les enfants sont sous la responsabilité des respons. Lors de votre venue sur le camp, il n'est pas souhaitable que vous croisiez vos enfants pour faciliter la vie du groupe pendant votre présence et la gestion de votre départ par les respons. Si toutefois vous les croisiez veillez à éviter les trop grandes marques d'affections devant les autres enfants (qui n'ont pas tous la chance de voir leurs parents) gardez les gros calins pour le retour ! Les visites sur le camp sont interdites.

Je soussigné(e) _____ Père Mère Tuteur.ice

de l'enfant (NOM et PRÉNOM) : _____

du groupe : Montaigne autre groupe :

Souhaite participer au camp et me rendre disponible, à l'intendance en fonction des besoins exprimés par l'équipe de direction du camp (cuisine, courses, lingerie...) aux dates suivantes :

La présence des parents est souhaitable sur 2 jours consécutifs au moins.

				Dim 8	Lun 9
Mar 10	Mer 11	Jeu 12	Vend 13	Sam14	Dim 15
Lun 16	Mar 17	Mer 18	Jeu 19	Vend 20	Sam 21
Dim 22	Lun 23	Mar 24	Mer 25		

Les organisateurs construiront le planning en conséquence, vous en serez tenus informés.

Tel : _____

Adresse email : _____

Date : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Signature :

Fiche Explo (pour les éclé.es)

L'exploration consiste, pour de petits groupes de jeunes, un équipage (6 ou 7 jeunes), à partir pour de courtes périodes et sans encadrement afin de réaliser un projet à caractère éducatif.

Elle permet aux jeunes de vivre une réelle expérience de l'aventure et de l'autogestion.

L'exploration est organisée en réunissant toutes les conditions de sécurité pour les participants.

Cette activité respecte les règles suivantes fixées par nous même, par le Scoutisme Français et par l'instruction N°03-020, de janvier 2003, du ministère de la Jeunesse et des Sports :

- Tous les jeunes ont 11 ans ou plus.
- L'exploration ne peut dépasser 3 nuits (dans les faits, 1 à 2 nuits seulement).
- Chaque équipage est assuré de ses moyens d'hébergement et d'alimentation avant le départ et reçoit une somme d'argent en conséquence.
- L'autorisation de départ est donnée par le responsable de camp ou l'un de ses adjoints après avoir approuvé les conditions de préparation d'organisation et de déroulement de cette activité, en particulier l'itinéraire, les lieux de couchage et les repas prévus.
- Un membre de l'équipe d'encadrement peut être joint à tout moment et est disponible pour intervenir si nécessaire auprès d'un groupe d'exploration.

Nous organiserons une explo durant le camp si toutes les conditions sont réunies (autonomie des équipages, responsabilisation des Eclés, lieux d'accueil et itinéraires garantis...). Nous vous remercions de bien vouloir compléter et nous retourner l'autorisation ci-dessous.

AUTORISATION POUR L'EXPLORATION

Je soussigné (e).....
père/mère/tuteur de l'enfant
..... déclare avoir pris
connaissance des modalités d'organisation de l'exploration et
j'autorise mon enfant à participer à l'explo qui sera organisée
pendant le camp 2018 des Éclaireuses Éclaireurs de France à la
ferme de Kercaudan.

À..... le signature,

Fiche sanitaire de liaison

FICHESANITAIRE DE LIAISON

1 - ENFANT

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

GARÇON FILLE

DATES ET LIEU DU SÉJOUR : **Camp EEDF du 8 au 25 juillet 2018 à la ferme de Kercaudan (29)**

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	Oui	Non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diptérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser	
Ou Tétracoq					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un **traitement médical** pendant le séjour ? OUI NON

Si oui joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (**boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice**)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE OUI NON	VARICELLE OUI NON	ANGINE OUI NON	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ OUI NON	SCARLATINE OUI NON
COQUELUCHE OUI NON	OTITE OUI NON	ROUGEOLE OUI NON	OREILLONS OUI NON	

ALLERGIES : ASTHME OUI NON MÉDICAMENTEUSES OUI NON
 ALIMENTAIRES OUI NON AUTRES.....

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC...

PRÉCISEZ.

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM : PRÉNOM.....

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR) :

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE, BUREAU :.....

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF)

Je soussigné,.....responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :.....Signature :

Bulletin d'adhésion 2017/2018

Région : _____

Structure locale : _____

N° adhérent : _____

L'adhérent : Civilité : M. Mme

NOM : Prénom :

Né(e) le : À : CP :

Adresse :

Complément :

Code postal Ville :

Pays : E-mail :

Tél. fixe : Tél. mobile :

Profession :
(uniquement pour les JAÉ, cadres bénévoles et Ami)

Déclare adhérer à l'association en tant que :

- Lutin
 Louveteau
 Éclaireur
 Aîné
 JAÉ
 Cadre bénévole : _____
 Ami
 Participant activité
 Unité Défi
 Séjour vacances adaptées
 (uniquement pour les services vacances nationaux)

Les parents (uniquement pour les mineurs)

Parent 1 : M. Mme

NOM :

Prénom :

Adresse :

Complément :

Code postal Ville :

Tél. fixe :

Tél. mobile :

E-mail :

Profession :

Né(e) le :

à : CP :

n° d'adhérent ou date de naissance :
(si vous êtes ou avez été adhérent chez les EEDF)

Parent 2 : M. Mme

NOM :

Prénom :

Adresse :

Complément :

Code postal Ville :

Tél. fixe :

Tél. mobile :

E-mail :

Profession :

Né(e) le :

à : CP :

n° d'adhérent ou date de naissance :
(si vous êtes ou avez été adhérent chez les EEDF)

Cotisation

Les cotisations et les dons à l'association des EEDF donnent droit à l'émission d'un reçu fiscal permettant de déduire 66% du montant du don si vous êtes assujétis à l'impôt sur le revenu

Nature	Tarifs			Montant
Cotisation nationale	Jeunes (- 18 ans)			_____ €
	Quotient familial de l'impôt sur le revenu	1 ^{er} enfant	adhésions suivantes	
	< 9 600 €	20 €	15 €	
	de 9 601 à 16 800 €	60 €	45 €	
	de 16 801 à 26 400 €	90 €	70 €	
	> 26 401 €	120 €	90 €	
	Adhésion JAÉ, Responsable/Cadre bénévole : 20 €			
Adhésion Ami : 20 €				
Adhésion Séjour vacances adaptées : 20 €				
Adhésion Participant activité : 20 €				
Offres	Découverte 2 jours : Gratuit			_____ €
Découverte	Découverte 6 jours : 18 €			
Participation <small>(le montant varie selon les structures)</small>	Participation au fonctionnement de la Structure locale d'activité : _____ €			_____ €
Don	Je participe à la vie de l'association, je soutiens ses actions : <input type="checkbox"/> 50 € <input type="checkbox"/> 100 € <input type="checkbox"/> 200 € <input type="checkbox"/> À ma convenance _____ €			_____ €
Total				_____ €

Règlement effectué par :

NOM : Prénom : N° d'adhérent (si c'est le cas) :

Adresse postale :

Adresse email (le reçu fiscal sera adressé par email) :

Moyen de règlement : chèques espèces ANCV

N° de chèque :

Le payeur déclaré sur ce bulletin doit correspondre au titulaire du chèque

- Je certifie sur l'honneur que les informations de ce bulletin sont exactes
 En adhérant aux EEDF, je m'engage à respecter les valeurs fondamentales de l'association

Fait à _____ le _____

Signature de l'adhérent :

Signature du/des représentants/e légal/aux :
(uniquement pour les mineurs)

Autorisation parentale

Je soussigné(e)
 représentant légal en qualité de :
 autorise l'enfant : à :

- Rentrer seul à son domicile après les activités au sein de l'Association
 Rentrer accompagné par la personne suivante :

NOM :

Prénom :

Tél. :

AIDES POSSIBLES AUX FAMILLES POUR LES SÉJOURS

mise à jour en 2011

CAF « Caisse d'Allocations Familiales »

Cours des Alliés à RENNES – 0 820 25 35 10

Pour bénéficier de l'aide de la CAF, le quotient des familles doit être inférieur ou égal à 589 €.

Toutes les familles allocataires reçoivent en février une notification indiquant leur quotient familial et les divers dispositifs d'aides aux vacances.

Concernant les départs collectifs de jeunes dont les Eclaireurs de France, une convention a été signée avec la CAF pour 2012.

L'aide est payée directement à l'organisme du séjour.

Il est demandé à la famille de fournir la troisième partie du bon CAF original et de le transmettre au secrétariat des EEDF.

Rappelons que la CAF impose un taux d'effort de 8 € minimum par jour et par enfant laissé à la charge des familles.

CCAS « Centre Communal d'Action Sociale » Rennes (habitants de rennes et st jacques)

Pour bénéficier de l'aide du CCAS, le quotient des familles doit être :

Tranche 1 : Quotient inférieur ou égal à 457 € aide de 30 €/enfant/jour

Tranche 2 : Quotient de 458 € à 519 € aide de 20 €/enfant/jour

Antenne Centre-Kléber : 7, rue de Kléber – 02/23/21/23/21

Antenne Champs Manceaux : 81, Bd Albert Premier – 02/23/62/21/76

Antenne Cleunay : 25, rue Noël Blayau – 02/99/35/41/90

Antenne Le Blosne : 7, bd Yougoslavie – 02/99/22/24/10

Antenne Maurepas : 11, place Gros Chêne – 02/99/27/48/30

Antenne Villejean : 42, Cours Kennedy – 02/23/46/85/10

La démarche est à faire par les familles auprès du secrétariat EEDF et ensuite auprès du CCAS de leur quartier.

MSA « Mutualité Sociale Agricole »

10, av des Français Libres – Rennes – 02/99/01/80/80/

Une participation peut être accordée pour les salariés et exploitants dont les revenus net imposables ne dépassent pas le plafond fixé par la Caisse Mutualité Sociale Agricole.

CE « Comité d'entreprise »

Aussi bien dans le privé que dans la fonction publique.

EX : le comité académique des œuvres sociales pour les personnels de l'éducation nationale.

ANCV « Association nationale des chèques vacances »

Chèques vacances, système d'épargne aidé par l'état voir avec votre employeur.

La Réussite Educative (habitants de rennes seulement)

14, bd du Portugal – Rennes

Pour les familles suivies par cet organisme ou qui font face à des difficultés peuvent s'inscrire dans le dispositif.

Une convention est établie avec les EEDF.

D'autres dispositifs d'aide peuvent exister :

Secours Populaire

14, rue des Veyettes à Rennes – 02/99/53/31/41